

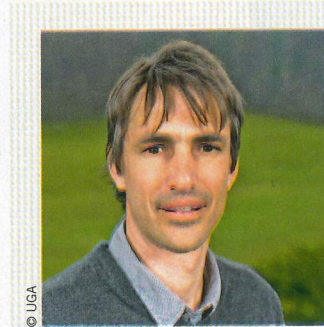
Des langues vivantes taillées sur mesure

Fort heureusement, l'Université Grenoble Alpes n'avait pas attendu la réforme du compte personnel de formation (CPF) pour proposer des modules de formation continue en langues étrangères ouverts à tous. Cela a toujours constitué un public, certes minoritaire par rapport aux étudiants, mais bien actif du service des langues étrangères de l'UGA. Qu'il s'agisse de modules en reprise d'études ou de format courts et qualifiants, différents dispositifs de formation continue de l'université sont inscrits au registre spécifique des certifications et habilitations, pour pouvoir être éligibles à un financement par le CPF. Le salarié qui souhaiterait mobiliser son CPF pour une formation en langue étrangère dispose de plusieurs options. L'apprentissage d'une langue, la seule certification de son niveau ou même des stages de langue plus particulièrement axés sur du vocabulaire technique lié à un

secteur d'activité en particulier... L'UGA proposerait presque du sur-mesure. « Nous avons une organisation très individualisée en fonction des objectifs à atteindre », précise Marc Odon, vice-président formation continue et apprentissage de l'UGA.

UNE CERTIFICATION POUR DIX LANGUES.

Pour une formation qualifiante, le CPF est valable à l'inscription en dernière année de DUT, de licence ou de master, d'un parcours en LEA à l'université. Pour faire évaluer un niveau de pratique d'une langue étrangère, l'université est notamment habilitée à certifier le niveau de pratique dans dix langues différentes : anglais, allemand, arabe, grec moderne, espagnol, russe, italien, polonais, portugais et français langue étrangère (FLE). Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (Cles), accrédité par le ministère de l'Éducation nationale, à plusieurs niveaux



© UGA

« Nous misons sur la qualité des outils et des intervenants universitaires. »

MARC ODDON, VICE-PRÉSIDENT FORMATION CONTINUE ET APPRENTISSAGE DE L'UGA

de pratique, de B1 à C1. « C'est la seule certification valable pour authentifier un niveau d'interaction orale en langues étrangères », précise le responsable universitaire.

VOCABULAIRE TECHNIQUE. Enfin, l'UGA est aussi capable de monter des programmes sur mesure, à la demande d'une entreprise par exemple, pour des stages, finançables par le CPF des salariés formés. « Nous avons un bon niveau d'expertise pour les formations dans le vocabulaire technique, comme pour une entreprise qui souhaiterait former une équipe avant de l'envoyer en Chine afin

de travailler sur un processus de fabrication », explique Marc Odon. Face à la multiplication des organismes de formation attirés par la mine d'or du CPF, la structure universitaire reste un gage de qualité. « Nous n'avons d'objectif de volume ni de politique marketing agressive comme toutes les "boîtes à langues" qui ont germé. Nous misons sur l'individualisation, la qualité des outils et des intervenants universitaires », complète-t-il. Sur l'année universitaire 2020-2021, l'UGA a dispensé des formations en langues étrangères pour un montant total de 15 000 euros de CPF. ●



© Université Grenoble Alpes